

**CONGRES FNSA 2015**  
**Du Mercredi 30 septembre 2015**  
**Au Palais des Papes (Avignon)**

**PROCES VERBAL**  
**ASSEMBLEE GENERALE ET CONSEIL D'ADMINISTRATION SNEA**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Madame, Monsieur et Cher Adhérent,

Comme chaque année, notre Assemblée Générale se tient dans le cadre du Congrès de la FNSA à laquelle notre syndicat est affilié.

Notre assemblée générale comprendra deux points, le rapport moral et financier, et le renouvellement de notre conseil d'administration.

Notre conseil d'administration se réunira ensuite pour élire notre bureau et nos représentants au conseil d'administration de la FNSA.

Je vous propose donc d'ouvrir notre assemblée générale en commençant par le rapport moral et financier.

**1- Rapport moral et financier de Daniel FLAMME**

Patrick BROUD dans son rapport moral nous a dépeint le dynamisme de la FNSA, et je tiens à compléter que le SNEA n'est pas en reste et que de nombreux sujets ont encore émaillé notre actualité syndicale cette année écoulée.

Le premier ne vous surprendra pas et est relatif à l'agrément des personnes réalisant les vidanges.

En effet, devant l'inopérabilité latente d'un système ne contraignant que ceux qui veulent bien le respecter, le syndicat a décidé de saisir les instances concernées afin de faire évoluer la situation.

Nous vous avons récemment informé que, depuis la rentrée, plusieurs actions avaient été engagées : un rendez-vous au Ministère de l'Ecologie a été demandé, un courrier au Préfet de chaque département envoyé, les centres de traitement des matières de vidange sensibilisés et les Parlementaires interpellés pour qu'ils puissent se faire le relai de nos actions auprès du Gouvernement pour qu'enfin la réglementation soit appliquée comme il se doit !

Je souhaite que ces actions portent rapidement leurs fruits et que je puisse vous en témoigner lors du prochain congrès. Pour cela, nous avons également besoin de votre mobilisation et je compte sur chaque adhérent pour sensibiliser les personnes concernées.

Passons du réglementaire au normatif.

Bien que d'application volontaire, les normes restent un formidable outil de diffusion des bonnes pratiques et à ce titre le syndicat ne ménage pas ses efforts pour participer activement à leur rédaction.

Je vous rappelle que la norme NF EN 16654-1 relative à l'entretien des réseaux publics de collecte est parue en juillet 2014 et que son corollaire sur l'assainissement non collectif (future norme NF P16 008) est attendu pour la fin d'année.

A noter également l'enquête publique en cours de l'EN 752, norme de référence des réseaux d'assainissement à l'extérieur des bâtiments.

Si la réglementation et la normalisation apportent des réponses, le syndicat est également force de proposition pour faire avancer la profession et à ce titre, différentes actions de partenariat sont en cours.

Un travail conjoint avec le CNPA devrait nous permettre d'arriver à la rédaction des bonnes pratiques, tant au niveau des gestionnaires de stations de lavage de véhicules légers que de la profession.

Un travail conjoint avec l'IFAA sur l'entretien des installations ANC est également attendu.

Mais au-delà de cet encadrement technique, réglementaire ou normatif, des évolutions plus profondes sont en train de se produire.

A ce titre et dans une optique de diversification des prestations de nos entreprises, il est apparu comme pertinent de nous positionner sur le secteur de l'hygiène immobilière.

La qualification professionnelle Qualitass Immo en est la concrétisation et nos donneurs d'œuvre peuvent désormais s'y référer pour sélectionner un prestataire de qualité.

Sur le métier historique de la vidange des fosses septiques, des évolutions sont là encore au rendez-vous.

L'arrivée d'un agrément ministériel en 2009 a permis l'introduction sur le marché de plus de 55 fabricants différents représentant autant de process épuratoires.

Si la traditionnelle fosse a encore de beaux jours devant elle, les dispositifs agréés représentent toutefois jusqu'à 30% des nouvelles installations dans certains départements.

Il faut, là encore, s'informer et voir quelles sont les opportunités pour la profession.

Le Ministère de l'Ecologie annonçait d'ailleurs avant l'été vouloir aller vers un renforcement des obligations d'entretien des installations comportant des pièces électromécaniques. Une nécessité pour l'environnement et possiblement une aubaine pour la profession...

Mais attention, dans un marché toujours plus concurrentiel où des entreprises continuent régulièrement de se créer, il faut être vigilant et ne pas se reposer sur ses acquis.

Notre monde évolue vers plus de technologie, plus d'exigences et de services envers nos clients, nous devons nous aussi prendre ce virage et faire évoluer nos entreprises et nos pratiques pour perdurer sur le marché et se positionner sur des nouveaux secteurs.

Adhérer au SNEA c'est justement avoir l'assurance d'être informé voire alerté de ces évolutions et pouvoir anticiper.

Le développement en 2015 de formations sur l'entretien des dispositifs agréés en ANC dont la prochaine session se tiendra le 19 novembre ou encore la semaine dernière la tenue d'une formation sur l'entretien des séparateurs hydrocarbures en est un bon exemple.

Du service, de la disponibilité, de la qualité, les valeurs du SNEA sont bien les mêmes que celles de nos entreprises...

Sur ces bons mots nous devons maintenant procéder au rapport financier.

Les produits se sont élevés à 18 873, 91 € et correspondent au reversement de la partie propre des cotisations revenant au syndicat (5 % du montant).

Les dépenses ont principalement été consacrées en 2014 à des frais de déplacements professionnels (772,87 €), abonnements documentation affiches (3 946,08 €), quote-part cotisation Afnor (751,49 €).

L'excédent est de 13 413,47€, portant les réserves du syndicat à 160 375,08 € inscrites au passif de la FNSA.

Je vous demande maintenant de bien vouloir approuver ce rapport moral et financier avant de passer au renouvellement de nos administrateurs.

Le rapport moral et financier est approuvé à l'unanimité.

## **2- Renouvellement des membres du CA (15 postes au maximum)**

Je vous invite maintenant à prendre connaissance des candidatures reçues au poste d'Administrateur du SNEA.

Se sont portés candidats au conseil d'administration pour un mandat de 3 ans :

Christophe ALARY  
Fabrice BIANCATO  
Guillaume CLEMENT  
Robert CONDAMINE  
Loic DURANDEAU  
Guy EVEILLEAU  
Thomas FELON  
Daniel FLAMME  
Marc-Olivier HOUEL  
Bernard NUCCI  
David PERALTA  
Ludovic SERRAILLE  
Didier SOULAGE  
Olivier TAXIL  
Frédéric VERNHES

Je vous propose maintenant de passer au vote. Y va-t-il de voix contre ? Qui s'abstient ?  
Les présents membres du Conseil d'Administration sont élus (à l'unanimité) et je les remercie par avance pour leur implication active à la vie du syndicat pour les 3 ans à venir.

Sans autre point à l'ordre du jour, Daniel FLAMME lève la séance et invite le nouveau Conseil d'administration à se réunir pour élire le bureau

Annexe : Slides de l'AG SNEA

Congrès annuel FNSA 2015, Avignon

## Assemblée générale



**Président: Daniel FLAMME**  
Avignon, le 30 septembre

13

Congrès annuel FNSA 2015, Avignon

### Une actualité réglementaire et technique toujours soutenue

- ✓ L'agrément des personnes réalisant les vidanges qui continue de nous mobiliser
- ✓ Des projets de normes qui vont dans le sens de l'harmonisation des pratiques et de la reconnaissance de la qualité
- ✓ Des partenariats avec d'autres structures professionnelles pour avancer

14

Congrès annuel FNSA 2015, Avignon

### Une profession en évolution

- ✓ Une volonté de positionnement sur l'hygiène immobilière
- ✓ L'arrivée des dispositifs agréés en ANC
- ✓ Une évolution des mentalités, toujours plus connectées et en attente de services
- ✓ Un syndicat à vos côtés

15

Congrès annuel FNSA 2015, Avignon

### Les éléments financiers

- ✓ Le compte de résultat

Charges		Produits	
Total des charges	5 460,44	Cotisations dues par FNSA	18 873,91
Excédent	13 413,47		
Total	18 873,91		18 873,91

- ✓ Après affectation des excédents 2014, les réserves du syndicat inscrites au passif de la FNSA s'établissent à 160 375,08 €

16

Congrès annuel FNSA 2015, Avignon

### Renouvellement des membres du CA, les candidatures

Christophe ALARY	Marc-Olivier HOUEL
Fabrice BIANCATO	Bernard NUCCI
Guillaume CLEMENT	David PERALTA
Robert CONDAMINE	Ludovic SERRAILLE
Loïc DURANDEAU	Didier SOULAGE
Guy EVEILLEAU	Olivier TAXIL
Thomas FELON	Frédéric VERNHES
Daniel FLAMME	

17

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le conseil d'administration nouvellement élu procède à l'élection de son bureau.

### **1- Election de membres du bureau**

Sont candidats et sont élus à l'unanimité pour un mandat de 3 ans :

Daniel FLAMME (FLAMME Asst.) :	Président
Ludovic SERRAILLE (JB Bonnefond) :	Vice-président Assainissement
Guy EVEILLEAU (SARP Ile de F.) :	Vice-président Hygiène Immobilière
Guillaume CLEMENT (RESOLOGY):	Trésorier
Didier SOULAGE (SME):	Secrétaire

### **2- Election des représentants de SNEA au CA de la FNSA**

Daniel FLAMME rappelle qu'en sus du président du syndicat, membre de droit du conseil d'administration FNSA, le syndicat dispose de 5 postes.

Sont élus à l'unanimité pour un mandat de 3 ans comme représentants du syndicat au conseil d'administration FNSA:

Daniel FLAMME (FLAMME Asst.) : Président  
Guillaume CLEMENT (RESOLOGY)  
Robert CONDAMINE (FCA)  
Guy EVEILLEAU (SARP Ile de France)  
Marc-Olivier HOUEL (SARP)  
Frédéric VERNHES (SARP Ile de France)

Daniel FLAMME remercie les administrateurs de leur confiance et sans autre point à l'ordre du jour lève la séance.

\*\*\*\*\*